

MANIFESTATIONS

✚ La fête du village initialement prévue en mai aura lieu le week-end du 26 septembre.

- Un repas sera proposé à partir de 12h30 (sur inscription)
- Les manèges seront ouverts dès 15h
- Un concert sera animé par le groupe Sweet Roads à partir de 15h30



✚ Le voyage à Bagatelle a eu lieu le samedi 11 septembre avec 40 participants.



Les prochaines manifestations dans notre commune en fonction de l'évolution sanitaire seront :

- ✚ Halloween le 31 octobre
- ✚ Le Téléthon le samedi 4 décembre
- ✚ Le spectacle de Noël le dimanche 12 décembre

COTE VILLAGE

- ✚ A l'initiative des commerçants, le marché du mardi après-midi a été délocalisé au Hameau de Buyon.
- ✚ Le cabinet de kinésithérapie va ouvrir ses portes courant septembre (à la place de la fleuriste).
- ✚ Un institut de " Beauté des mains et des pieds " a ouvert le 06 septembre à la résidence la Peupleraie. RDV par téléphone au 07 67 10 68 60.



RENTRÉE SCOLAIRE

Au vu de l'augmentation des effectifs, une nouvelle classe est ouverte. Mme ROSE a rejoint l'équipe de Mme BULOT la directrice, pour s'occuper des CP.

Un bâtiment modulaire va prochainement être installé par la Com de Com pour accueillir le périscolaire.

Tant que l'Algeco ne sera installé, la commune ne pourra louer la salle polyvalente, qui est actuellement occupée par l'accueil de loisir.



IPNS
Ne pas jeter sur la voie publique



PLACHY-BUYON INFOS



Bulletin d'information du conseil municipal – septembre 2021, n°29

Mesdames, Messieurs.

Je profite de ce Plachy-Buyon Infos, pour faire le point sur le travail effectué et non effectué depuis le bulletin d'information du conseil municipal de Mai 2021 par la commission Espaces Verts.

A savoir sur :

- L'entretien des espaces verts.
- Le fleurissement de la commune.
- L'abattage d'arbres.
- L'entretien des chemins ruraux

I) Concernant les espaces verts vous avez pu constater que l'entretien de ceux-ci ont démarré avec un sérieux retard qui a été dû à des impératifs que nous n'avions pas prévus (Manque de personnel, panne de matériel et conditions climatiques). Ce retard n'a pu être rattrapé et s'est ajouté à ça l'entretien de la nouvelle résidence.

Concernant les tontes je vous informe que nous avons décidé de laisser une bordure de 10 cms environ le long de votre limite de propriété afin d'éviter des désagréments (clôture abimée, mur rayé, etc..), l'entretien de cette bordure sera à votre charge. Afin d'éviter ces désagréments, nous avons également traité au cimetière autour des monuments funéraires.

Concernant la résidence des côteaux, nous avons constaté que par endroit les résidents n'entretiennent plus (cela ne ressemble plus à des espaces verdoyants mais plutôt à des camisettes...) si cela persiste nous n'entretiendrons plus ce lotissement jusqu'à nouvel ordre.

II) Le fleurissement de la commune je le constate et le regrette, celui-ci n'a pas été une réussite. C'est pourquoi j'ai décidé avec les membres de la commission de désigner un responsable parmi les employés communaux. Celui-ci sera chargé dès l'automne de l'achat des fleurs, refaire les massifs ainsi que leur entretien comme cela se faisait auparavant.

En ce qui concerne le blason, je pense qu'il faudrait le refaire car des mauvaises herbes se sont incrustées dans les buis et autres et nous n'arrivons pas à les endiguer. Pour refaire celui-ci, la commission espaces verts est à votre écoute pour toutes suggestions.

III) Concernant l'abattage des arbres route de Bacouël, des questions se sont posées auprès de nos habitants. Mais sachez qu'il n'y pas de nouveau projet pour un nouveau lotissement mais simplement une replantation de nouveaux peupliers dans cette même pâture. Au niveau de la place du petit Plachy, quelques arbres étaient malades et devenaient dangereux. Une replantation va également être effectuée à cet endroit et un élagage est prévu cet automne pour ceux restants.

IV) L'entretien des chemins ruraux : beaucoup de personnes s'étonnent de l'état de ceux-ci mais sachez que j'ai contacté plusieurs entreprises pour élaguer les arbres mais aucune n'a donné suite à mes appels même celle travaillant avec la Com des Com. Je vais relancer ma demande à l'automne.

Toutefois si des personnes connaissent des agriculteurs ou autres possédant des élagueuses à disques nous demandons de nous donner leurs coordonnées afin de traiter avec eux.

Pour en finir je ferai avec les membres de ma commission, tout, pour que la commune de PLACHY-BUYON redevienne attrayante et accueillante.

Jacques LEMOINE et sa commission.

ASSAINISSEMENT

Les travaux ne se sont pas arrêtés pendant la période estivale.

Ils sont pratiquement terminés rue des Clabaudois malgré le pompage permanent dû aux nappes phréatiques et aux conditions climatiques de cet été.

La dernière phase est en cours dans la rue Philogène Wallet et se terminera par le Hameau de Buyon.

Le Conseil municipal, les membres du Syndicat d'Assainissement et les équipes de l'entreprise SADE remercient les riverains pour leur tolérance pendant ces travaux (stationnement, bruit, poubelles...)

SURTOUT, ne vous raccordez pas tant que vous n'avez reçu dans votre boîte aux lettres le feu vert pour le faire. Des contrôles doivent encore avoir lieu sur le réseau principal.

Voici le planning de l'entreprise SADE :

du 30/08 au 17/09 travaux dans la rue Philogène Wallet + route de Beauvais

à partir du 20/09 logiquement reprise des tranchées de la rue du Commandant Dodart

du 6/09 au 10/09 réfections définitives des trottoirs rue de l'Église et des Clabaudois

du 13/09 au 15/09 réfections définitives sur les rues de Conty, Philogène Wallet et des Clabaudois.

Nous vous demandons encore un effort du 13 au 15/09 sur ces 3 rues. Merci de ne laisser aucun véhicule en stationnement et en particulier rue des Clabaudois car la Sté EIFFAGE va décaisser la chaussée pour refaire un enrobé, Sur cette période, le bus scolaire empruntera un autre parcours.

Encore un grand merci à vous.

Jean-Luc HUYON
Président du SIAVS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Je rappelle que vous pouvez aller sur le site www.cc2so.fr pour découvrir ce qu'il s'y fait et voir les projets à venir de notre Com des Com.

Les travaux sur la zone d'activités de CROIXRAULT avancent et en 2022, deux entreprises ouvriront leur porte avec à la clé des postes d'emploi.

Un projet de fabriquer de l'hydrogène est aussi à l'étude.

La zone d'activité du BOSQUEL (à l'entrée de l'autoroute A16) qui est en sommeil depuis des décennies pourrait voir une évolution prochainement.

Jean-Luc HUYON
Vice-Président

TRAVAUX EN COURS

Juste un petit mot pour vous dire que le projet de la salle des associations avance. Nous avons eu le retour des appels d'offres, ils nous restent à sélectionner les différents artisans qui interviendront sur le projet.

Comme vous avez peut-être lu dans l'un des comptes rendus, le conseil municipal a opté pour un passage de l'éclairage public en led sur toute la commune. A ce jour tout est validé, nous attendons juste la date de début des travaux que notre partenaire doit nous fournir.

Vous avez peut-être eu, comme beaucoup dans la commune, des coupures durables d'internet depuis quelques mois. Nous travaillons réellement sur le sujet, mais plus vous serez nombreux à vous plaindre de la qualité de réception à vos différents fournisseurs d'accès plus vite notre réseau sera remis en état de fonctionnement normal.

Sur le même sujet, les travaux de l'antenne Orange touchent à leurs fins, nous attendons la date de mise en fonction.

Dernier petit point, nous avons lancé la demande pour qu'un artiste vienne embellir le transformateur d'EDF proche de l'école. Nous en profiterons pour faire repeindre celui des Télécoms juste à côté

Je vous dis à bientôt pour vous donner des nouvelles des travaux en cours et des nouveaux projets que la commission doit mener.

Jean Yves LEGRAND – 3^{ème} adjoint

OUVERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Contynois (PLUi)

Le PLUi est un projet global d'aménagement du territoire des communes dans un souci de respect du développement durable dans le cadre du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), tout en respectant les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements urbains.

Il remplacera le Plan Local d'Urbanisme actuellement en vigueur.

Le projet a été arrêté en novembre 2019, la procédure est menée par la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest (16 bis, route d'Aumale – 80 290 POIX DE PICARDIE – 03 22 90 19 65 – urbanisme@cc2so.fr), auprès de laquelle toute information peut être demandée.

Il entre maintenant dans la phase de mise à disposition du public et d'enquête publique qui débutera **le lundi 4 octobre 2021** et pour une durée de 31 jours, soit jusqu'**au mercredi 3 novembre 2021 inclus**.

Le dossier de l'enquête publique pourra être consulté, pendant toute la durée de l'enquête :

- sur le site internet de la CC2SO : www.cc2so.fr

- (sur support papier et sur poste informatique) au siège de la communauté de communes de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h les jours ouvrés (lundi à vendredi)

- (sur support papier) dans chacune des mairies du Contynois, pour la mairie de Plachy-Buyon du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h (19h le vendredi) et le samedi de 9h à 12h

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales lors des permanences le mercredi 13 octobre de 14h à 17h et le samedi 30 octobre de 9h à 12h en mairie de Plachy-Buyon.

L'avis complet d'ouverture d'enquête publique sera disponible sur le site de la commune, sur la porte de la mairie ainsi que sur chaque panneau d'affichage de la commune.